

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00725 Numéro SIREN : 803 291 962 Nom ou dénomination : ODYSSEE IMMOBILIER
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2020 sous le numéro de dépôt 4397

Greffe du tribunal de commerce de Rouen



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 25/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/4397

Déposant :

Nom/dénomination : ODYSSEE IMMOBILIER

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 803 291 962

N° gestion : 2014 B 00725

Désignation de l'entreprise : SAS ODYSSEE IMMOBILIER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 107 ALLEE FRANCOIS MITTERRAND		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 8 0 3 2 9 1 9 6 2 0 0 0 2 2		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 11 22 01 19	
		N-1 13 11 22 01 18	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	
Reverts : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Créances :	
Stocks :			

* Dans le bilan, le montant des immobilisations financières nettes est déduit de la somme des stocks et des créances.

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cédit Group



Désignation de l'entreprise : SAS ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :515.000.....)	DA 515 000	515 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 21 086	21 086
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG 2 190 048	
	Report à nouveau	DH	(239 213)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI (123 246)	2 729 262
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL 2 602 888	3 026 134
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	29 012
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	29 012
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 84	92
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV 558 443	482 664
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	216 360
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 26 343	24 172
	Dettes fiscales et sociales	DY 315 506	43 399
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ 803	501
	Autres dettes	EA 8 567	10 027
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC 909 747	777 216
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 3 512 635	3 832 362
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Ecart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 909 747	777 216
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	29 680	FB		FC	29 680	10 526		
	Production vendue	FD		FE		FF				
									FG	209 473
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	239 153	FK		FL	239 153	496 223		
									Production stockée*	FM
	Production immobilisée*	FN								
	Subventions d'exploitation	FO								
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)	FP								
	Autres produits (I) (11)	FQ	32	673						
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	239 185	496 896	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	29 680	54 218	
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	78 378	74 883	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	248	1 519	
	Salaires et traitements*						FY	54 167	10 775	
	Charges sociales (10)						FZ	16 780	3 533	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	14 162	12 424	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	3 014	678	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	196 429	158 030	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	42 757	338 866	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	277 990	2 437 373	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	53 532		
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	331 521	2 437 373	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	118 101	65 760	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	79 595	8 513	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	197 695	74 273	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	133 826	2 363 100		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	176 583	2 701 966		

Dossier N° 000540 en Euros.

CHRISTIAN BÉNAÏD EXPERTISE COMPTABLE

Désignation de l'entreprise : SAS ODYSSEE IMMOBILIER										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	5 531	29 700	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	5 531	29 700	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	5 031	11 205	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	5 031	11 205	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	500	18 495	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	300 329	(8 801)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	576 238	2 963 968	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	699 484	234 707	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(123 246)	2 729 262	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP			
		- Crédit bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	30 490	34 573	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		A6		obligatoires		A9					
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7							
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
PCEA / VCEAC Immobilisations financières										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
										5 031	5 531		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS ODYSSEE IMMOBILIER										Néant		*		
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	24 416	KE		KF		3 630	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX			
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	27 678	LC		LD	3 409		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	27 678	LO		LP	3 409		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
		Autres participations						8U	95 356	8V		8W	180 003	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières						1T	700	1U		1V				
TOTAL IV						LQ	96 056	LR		LS	180 003			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	148 150	0H		0J	187 042			

CADRE B				IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3				4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW	28 046	1X	28 046	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre					MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui					MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions					MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT	31 087	MU	31 087	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III						IY		NG		NH	31 087	NI	31 087	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations						10		0X	5 031	0Y	270 328	0Z	270 328
Autres titres immobilisés						11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières						12		2E	700	2F		2G			
TOTAL IV						13		NJ	5 731	NK	270 328	2H	270 328		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		0K	5 731	0L	329 461	0M	329 461		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000540 en Euros.

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SAS ODYSSEE IMMOBILIERNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	13 656	PF	8 993	PG		PH	22 649
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 529	QM	5 169	QN		QO	12 698
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	7 529	QV	5 169	QW		QX	12 698
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ON	21 184	OP	14 162	OQ		OR	35 346

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		
				Total général non venant (NW - NY)	NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000540 en Euros.

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Group



Désignation de l'entreprise : **SAS ODYSSEE IMMOBILIER**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise :

SAS ODYSSEE IMMOBILIER

31/12/2019

[illegible]

Dossier N° 000540 en Euros.

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE



Désignation de l'entreprise : **SAS ODYSSEE IMMOBILIER**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	53 952	53 952			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	27 188	27 188		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	2 070 056	2 070 056			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	124 300	124 300			
	TOTAUX		VT	2 275 496	VU	2 275 496	VV
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	84	84			
	à plus de 1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	26 343	26 343			
Personnel et comptes rattachés		8C	1 388	1 388			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 657	4 657			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	300 329	300 329			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8 992	8 992			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	141	141			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	803	803			
Groupe et associés (2)		VI	558 443	558 443			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 567	8 567			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	909 747	VZ	909 747		
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Group



Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'analyse et la compréhension des comptes annuels nécessitent de prendre en considération les informations suivantes :

Au cours de l'exercice, notre société a pris les participations suivantes :

- Souscription de 0.10 % du capital de la SNC ODYSSEE IMMOBILIER RIS 1 pour un montant de 1 €
- Souscription de 0.10 % du capital de la SNC ODYSSEE IMMOBILIER RIS 2 pour un montant de 1 €
- Souscription de 0.10 % du capital de la SNC PIERRE DE SEINE SOTTEVILLE pour un montant de 1 €
- La participation dans la SAS AT'OME PROMOTEUR a été augmentée de 25% pour un montant de 180 000,00 €

Les participations suivantes ont été cédées :

- Cession des 45 % du capital de la SAS CO-COONCV PIERRE DE SEINE MESNIL ESNARD
- Cession de 531 Parts de la SNC PIERRE DE SEINE SAINT MARTIN DU VIVIER, la participation est ainsi ramenée à 7 % du capital

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

a) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Matériel informatique	dégressif	3 ans
▪ Œuvre d'Art	Non amortissable	

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Suite à un test de dépréciation, les titres PIERRE DE SEINE DEVILLE LES ROUEN LAVEISSIERE et AT'OME PROMOTEUR ont été dépréciés à hauteur de 601 € et 87 539.20 € respectivement, dont 87 539.20 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Liste des filiales et participations

Voir tableau en fin d'annexe

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients, factures à établir	31 671
▪ Intérêts courus	
▪ Autres produits à recevoir	
Total	31 671

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Débours sur prospection nouvelles opérations	123 023
▪ Assurances	
▪ Maintenance diverses	1 277
Total	124 300

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 1 500 parts de 10.00 € chacune, intégralement libérées.

Note 8 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

€	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la clôture
▪ Quote-part de pertes réalisées par les filiales	29 012		29 012		
Total	29 012		29 012		

Note 9 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 10 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	21 001
▪ Personnel, provision pour congés à payer	1 880
▪ Personnel, provision pour primes à payer	
▪ Intérêts courus sur C/C	5 349
▪ Intérêts bancaires à payer	84
▪ Autres charges à payer	248
Total	28 562

Note 11 Chiffre d'affaires

	€
▪ France	239 153
▪ Etranger	
Chiffre d'affaires	239 153

Note 12 Résultat financier

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Dividendes et affectation des résultats 2017 réalisés par les filiales et participation	74 246	247 500
▪ Intérêts des comptes courants	5 348	30 489
▪ Provisions pour dépréciation des titres de participation	87 539	800
▪ Provisions pour dépréciation des avances en compte courant	30 561	23 720
▪ Provisions pour risques et charges à caractère financier		29 012
Total	197 694	331 521

Note 13 Résultat exceptionnel

Les principaux éléments du résultat exceptionnel sont les suivants :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Cessions d'immobilisations	5 031	5 531
▪ Amendes		
▪ Dotations / reprises de provisions pour risques et charges		
Total	5 031	5 531

Note 14 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

Note 15 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	
Employés	1
Ouvriers	
Total	1

Note 16 Engagements hors bilan

Engagements pris en matière de crédit bail

Néant

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données	Dette à la date de clôture
Dettes garanties par des suretés réelles		
▪ Hypothèques		
▪ Nantissement sur fonds de commerce		
▪ Nantissement de titres de participation		
▪ Nantissement de valeurs mobilières de placement		
Autres engagements financiers donnés		
▪ Engagements de ne pas céder les parts sociales détenues dans les sociétés AT OME BOIS GUILLAUME, PIERRE DE SEINE MESNIL ESNARD sans accord préalable des établissements bancaires		
▪ Cautions		

Engagements financiers reçus

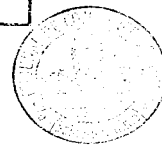
	Montant des garanties reçues
Autres engagements financiers reçus	
▪	

Page 18 sur 38

ODYSSEE IMMOBILIER
Société par actions simplifiée
au capital de 515 000 euros
Siège social : 107 Allée François Mitterrand
76100 ROUEN

25 AOUT 2020

RCS ROUEN 803 291 962



DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE
7 JUILLET 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

RESOLUTION PROPOSEE

L'associée unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à – 123 246,09 € en totalité au compte Report à Nouveau.

RESOLUTION ADOPTEE

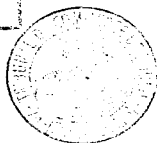
L'associée unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à – 123 246,09 € en totalité au compte Report à Nouveau.

Pour copie certifiée Conforme
ITAQUE, Présidente,
Représentée par Marc LAUBIES Gérant

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME



25 AOUT 2020



ODYSSEE IMMOBILIER
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 515 000 Euros
107 Allée François Mitterrand
76100 ROUEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'Associée unique de la société ODYSSEE IMMOBILIER,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ODYSSEE IMMOBILIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président, le 13 mai 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment à sa transformation en SAS, de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie
« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SAS d'Experts Comptables et de Commissaires aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Rouen-Normandie et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rouen. Inscrite sur la liste des Experts Judiciaires près la Cour d'Appel de Rouen.
Capital social 300 000 € - Siret 301 482 543 00024 - RCS Rouen - Code NAF 6920Z - TVA FR 47301482543 - N° Formation 23 76 00261 76

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation et les créances rattachées à ces participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes, relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

SAS d'Experts Comptables et de Commissaires aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Rouen-Normandie et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rouen. Inscrite sur la liste des Experts Judiciaires près la Cour d'Appel de Rouen.
Capital social 300 000 € - Siret 301 482 543 00024 - RCS Rouen - Code NAF 6920Z - TVA FR 47301482543 - N° Formation 23 76 00261 76



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONT SAINT AIGNAN,
Le 24 juin 2020

Secno



Florence HERTEL-PETIT
Commissaire aux Comptes

SAS d'Experts Comptables et de Commissaires aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Rouen-Normandie et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rouen. Inscrite sur la liste des Experts Judiciaires près la Cour d'Appel de Rouen.
Capital social 300 000 € - Siret 301 482 543 00024 - RCS Rouen - Code NAF 6920Z - TVA FR 47301482543 - N° Formation 23 76 00261 76



Désignation de l'entreprise : SAS ODYSSEE IMMOBILIER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 107 ALLEE FRANCOIS MITTERRAND 76100 ROUEN		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 8 0 3 2 9 1 9 6 2 0 0 0 2 2		Néant ☐	
		Exercice N clos le 13 11 22 01 9	
		N-1 13 11 22 01 8	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété :		(3) Part à plus d'un an :	
Immobilisations :		Créances :	
Stocks :			

* Des publications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2023
Dossier N° 000340 en Euros

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE



Désignation de l'entreprise : SAS ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :515.....000.....)	DA	515 000	515 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	21 086	21 086	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	2 190 048		
	Report à nouveau	DH		(239 213)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(123 246)	2 729 262	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	2 602 888	3 026 134	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		29 012	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		29 012	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	84	92	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	558 443	482 664	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		216 360	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	26 343	24 172	
	Dettes fiscales et sociales	DY	315 506	43 399	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	803	501	
	Autres dettes	EA	8 567	10 027	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	909 747	777 216	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 512 635	3 832 362	
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
	{ Ecart de réévaluation libre	1D			
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	909 747	777 216	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Dossier N° 000540 en Euros.



Signature

Désignation de l'entreprise : SAS ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	29 680	FB		FC	29 680 10 526	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	209 473	FH		FI	209 473 485 698
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	239 153	FK		FL	239 153 496 223	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ	32 673		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	239 185 496 896	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	29 680 54 218	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	78 378 74 883	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	248 1 519	
	Salaires et traitements*					FY	54 167 10 775	
	Charges sociales (10)					FZ	16 780 3 533	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	14 162 12 424	
			- dotations aux provisions			GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 014 678	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	196 429 158 030	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	42 757 338 866		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	277 990 2 437 373	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	53 532	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	331 521 2 437 373	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	118 101 65 760	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	79 595 8 513	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	197 695 74 273	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	133 826 2 363 100		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	176 583 2 701 966		

Dossier N° 000540 en Euros.

CHRISTIAN BÉNARD EXPERTISE COMPTABLE



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ODYSSEE IMMOBILIER		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 531 29 700
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 531 29 700
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	5 031 11 205
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 031 11 205
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	500 18 495
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	300 329 (8 801)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	576 238 2 963 968
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	699 484 234 707
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(123 246) 2 729 262
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	30 490 34 573
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
PCEA / VCEAC Immobilisations financières		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		5 031	5 531
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tel. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55



Désignation de l'entreprise : SAS ODYSSEE IMMOBILIER										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	24 416	KE		KF	3 630	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	27 678	LC		LD	3 409	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	27 678	LO		LP	3 409	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	95 356	8V		8W	180 003
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	700	1U		1V		
TOTAL IV					LQ	96 056	LR		LS	180 003		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	148 150	0H		0J	187 042		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		à poste 1				2				4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV		LW	28 046	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU		MM		MN		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	31 087	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NB		
	Avances et acomptes					NC		NE		NF		
	TOTAL III					IY		NG		NH	31 087	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		0W	
		Autres participations					IO		0X	5 031	0Y	270 328
Autres titres immobilisés						II		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	700	2F		
TOTAL IV					I3		NJ	5 731	NK	270 328		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	5 731	0L	329 461	0M	329 461

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Dossier N° 000540 en Euros



Désignation de l'entreprise : SAS ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	13 656	PF	8 993	PG		PH	22 649
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions		PM		PN		PO		PQ	
Sur sol propre									
Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres		QD		QE		QF		QG	
Inst. générales, agencements, aménagements divers									
immobilisations		QH		QI		QJ		QK	
corporelles		QL	7 529	QM	5 169	QN		QO	12 698
Matériel de bureau et informatique, mobilier									
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	7 529	QV	5 169	QW		QX	12 698
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	21 184	ØP	14 162	ØQ		ØR	35 346

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6						R6
Sur sol propre													
Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4						S4
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2						T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						T9
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7						U7
Inst. gales, agenc. am. divers													
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5						V5
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3						W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1						X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler	Z9				Z8
Primes de remboursement des obligations	SP				SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Dossier N° 000540 en Euros.



28 rue Alfred Kastler - CS 50268
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DEULAKANI

Cedat Group

Désignation de l'entreprise : SAS ODYSSEE IMMOBILIER

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		SZ	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	04	05
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Désignation de l'entreprise : SAS ODYSSEE IMMOBILIER		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX	53 952	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	27 188
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC	2 070 056	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		
	Charges constatées d'avance	VS	124 300	
	TOTAUX	VT	2 275 496	
	RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		
		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	84	
	à plus de 1 an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	26 343	
Personnel et comptes rattachés		8C	1 388	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 657	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	300 329	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8 992	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	141	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	803	
Groupe et associés (2)		VI	558 443	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 567	
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	909 747	
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE



Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'analyse et la compréhension des comptes annuels nécessitent de prendre en considération les informations suivantes :

Au cours de l'exercice, notre société a pris les participations suivantes :

- Souscription de 0.10 % du capital de la SNC ODYSSEE IMMOBILIER RIS 1 pour un montant de 1 €
- Souscription de 0.10 % du capital de la SNC ODYSSEE IMMOBILIER RIS 2 pour un montant de 1 €
- Souscription de 0.10 % du capital de la SNC PIERRE DE SEINE SOTTEVILLE pour un montant de 1 €
- La participation dans la SAS AT'OME PROMOTEUR a été augmentée de 25% pour un montant de 180 000,00 €

Les participations suivantes ont été cédées :

- Cession des 45 % du capital de la SAS CO-COON
- Cession de 531 Parts de la SNC PIERRE DE SEINE SAINT MARTIN DU VIVIER, la participation est ainsi ramenée à 7 % du capital

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêt des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55



Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

a) Logiciels :

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Matériel informatique	dégressif	3 ans
▪ Œuvre d'Art	Non amortissable	

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de la société. Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Leur valeur fait l'objet d'un examen annuel si des indices de perte de valeur sont identifiés.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont enregistrés en charges.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Note 4 Actif immobilisé**Immobilisations corporelles et incorporelles**

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Titres de participation

Voir tableau 2054 en annexe

Suite à un test de dépréciation, les titres PIERRE DE SEINE DEVILLE LES ROUEN LAVEISSIERE et AT'OME PROMOTEUR ont été dépréciés à hauteur de 601 € et 87 539.20 € respectivement, dont 87 539.20 € de dépréciation enregistrée dans les charges de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Liste des filiales et participations

Voir tableau en fin d'annexe

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients, factures à établir	31 671
▪ Intérêts courus	
▪ Autres produits à recevoir	
Total	31 671

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55



Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Débours sur prospection nouvelles opérations	123 023
▪ Assurances	
▪ Maintenance diverses	1 277
Total	124 300

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 51 500 parts de 10.00 € chacune, intégralement libérées.

Note 8 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

€	Montant à l'ouverture	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la clôture
▪ Quote-part de pertes réalisées par les filiales	29 012		29 012		
Total	29 012		29 012		

Note 9 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 10 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	21 001
▪ Personnel, provision pour congés à payer	1 880
▪ Personnel, provision pour primes à payer	
▪ Intérêts courus sur C/C	5 349
▪ Intérêts bancaires à payer	84
▪ Autres charges à payer	248
Total	28 562

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tel: 02 35 59 78 78 - Fax 02 35 59 11 58

Note 11 Chiffre d'affaires

	€
▪ France	239 153
▪ Etranger	
Chiffre d'affaires	239 153

Note 12 Résultat financier

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Dividendes et affectation des résultats 2017 réalisés par les filiales et participation	74 246	247 500
▪ Intérêts des comptes courants	5 348	30 489
▪ Provisions pour dépréciation des titres de participation	87 539	800
▪ Provisions pour dépréciation des avances en compte courant	30 561	23 720
▪ Provisions pour risques et charges à caractère financier		29 012
Total	197 695	331 521

Note 13 Résultat exceptionnel

Les principaux éléments du résultat exceptionnel sont les suivants :

	Charges (€)	Produits (€)
▪ Cessions d'immobilisations	5 031	5 531
▪ Amendes		
▪ Dotations / reprises de provisions pour risques et charges		
Total	5 031	5 531

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55



Note 14 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

La société n'a consenti aucun engagement financier à l'égard d'entités liées.

Note 15 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice est de :

Cadres et dirigeants	
Employés	1
Ouvriers	
Total	1

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55



Note 16 Engagements hors bilan

Engagements pris en matière de crédit bail

Néant

Engagements financiers donnés

	Montant des garanties données	Dette à la date de clôture
Dettes garanties par des suretés réelles		
▪ Hypothèques		
▪ Nantissement sur fonds de commerce		
▪ Nantissement de titres de participation		
▪ Nantissement de valeurs mobilières de placement		
Autres engagements financiers donnés		
▪ Engagements de ne pas céder les parts sociales détenues dans les sociétés AT OME BOIS GUILLAUME, PIERRE DE SEINE MESNIL ESNARD sans accord préalable des établissements bancaires		
▪ Cautions		

Engagements financiers reçus

	Montant des garanties reçues
Autres engagements financiers reçus	
▪	

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

	Filiales détenues à + de 50 %										Filiales détenues de 10 à 50 %				
	ACTIVITE PRINCIPALE	ACTIVITE PRINCIPALE	ACTIVITE PRINCIPALE	ACTIVITE PRINCIPALE	ACTIVITE PRINCIPALE	ACTIVITE PRINCIPALE	ACTIVITE PRINCIPALE	ACTIVITE PRINCIPALE	ACTIVITE PRINCIPALE	ACTIVITE PRINCIPALE	ACTIVITE PRINCIPALE	ACTIVITE PRINCIPALE	ACTIVITE PRINCIPALE	ACTIVITE PRINCIPALE	ACTIVITE PRINCIPALE
Capital	350 000 €	350 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Capital propre au titre de la capital	-209 914 €	264 892 €	73 806 €	12 914 €	103 151 €	143 301 €	21 479 €	9 599 €	9 599 €	9 599 €	9 599 €	9 599 €	9 599 €	9 599 €	9 599 €
Quota-part du capital obtenu directement	80,00%	50,10%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%
Quota-part du capital obtenu indirectement	80,00%	50,10%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%
Quota-part du capital obtenu cumulé	80,00%	50,10%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%
Valeur comptable des titres détenus :															
Valeur brute :	200 000 €	50 100 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €
Valeur nette :	114 481 €	50 100 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €	800 €
Prêts et avances consentis par la société mère	420 337 €	201 841 €	-25 337 €	128 376 €	10 029 €	248 248 €	8 415 €	8 415 €	8 415 €	8 415 €	8 415 €	8 415 €	8 415 €	8 415 €	8 415 €
Montant des créances et avoirs dérivés par la société mère															
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	274 713 €	1 227 049 €	133 236 €	16 775 €	0 €	5 977 361 €	5 075 579 €	8 173 820 €	8 173 820 €	8 173 820 €	8 173 820 €	8 173 820 €	8 173 820 €	8 173 820 €	8 173 820 €
Résultat du dernier exercice	-357 377 €	202 013 €	28 012 €	-4 673 €	-9 433 €	60 207 €	150 853 €	225 145 €	225 145 €	225 145 €	225 145 €	225 145 €	225 145 €	225 145 €	225 145 €
Détachement enregistré par la société mère dans l'exercice															
Observations	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

